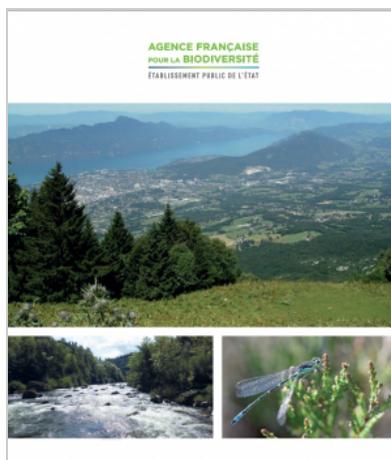


L'Agence Française pour la Biodiversité en région Auvergne-Rhône-Alpes

L'Agence française pour la biodiversité (AFB), établissement public du ministère en charge de l'Environnement, a été créée au 1er janvier 2017 par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.



L'AFB a pour objectifs d'améliorer la connaissance, de protéger, de gérer et de sensibiliser à la biodiversité aquatique, terrestre et marine en métropole et dans les Outre-mer.

Un ancrage territorial fort Forte de l'expertise et des savoir-faire de ses 1300 agents présents sur plus de 100 sites répartis en métropole et en Outre-mer, l'Agence se place au cœur des réseaux d'acteurs de la biodiversité. Elle soutient et crée des synergies avec les collectivités, les socio-professionnels, les associations, les citoyens, au service des politiques publiques. Parmi ses équipes, 600 inspecteurs de l'environnement exercent des missions de police visant à contrôler le bon respect des réglementations.

Focus sur son ancrage dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

Liens utiles

[Pour consulter le document de présentation](#)